Procédure



# Vitalité Océane Achat d'une licence Passer une commande sur FFRS360 -- Procédure --

Avec l'application en ligne de la FFRS, vous allez devoir :

- 1. Choisir votre club, l'année d'adhésion et le type de licence (carte découverte ou licence classique).
- 2. Choisir la ou les assurances optionnelles.
- 3. Sélectionner une ou plusieurs activités proposées par le club.
- 4. Préciser comment vous avez connu le club.
- 5. Donner votre accord ou non pour
  - la vérification de l'honorabilité (obligatoire pour les dirigeants et les animateurs),
  - le droit à l'image.

Valider la prise de connaissance de différents documents (assurance, santé, règlement intérieur).

- 6. Sélectionner le mode de paiement (carte ou chèque).
  - Carte de crédit : renseigner les caractéristiques de la carte.
  - Chèque.

Nota : comme l'application FFRS360 est en phase d'amélioration, il est possible que la notice comporte des erreurs de présentation.

*Étape 0* Connecter à votre espace adhérent via l'application FFRS360

https://ffrs360-crm.my.site.com/licencie (voir notice : 2- Connexion FFRS360)



Étape 1a	Sélection	ionner votre club dans la liste proposée						
			N° Club ∨	Departement ∨	Nom de l'organisation			
		0	26004	DROME	ABRS (ASSOCIATION BOURCAINE DE			
		$\odot$	29001	FINISTERE	VITALITE OCEANE			
		0	29002	FINISTERE	SENIOR SPORT SANTE A QUIMPER			
		لي م	$\sim \sim \sim \sim \sim$	~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~	~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~			

Étape 1b	Choisir l'année de votre adhésion					
		* Pour quelle année souhaitez-vous adhérer?				
Étape 1c	Choisir votre type de lice	nce				
		Carte découverte				

Précédent

Licence FERS saison

### Licence

La licence FFRS vous permet de :

- Adhérer à plusieurs clubs affiliés à la FFRS.
- Profiter des bienfaits de l'une (ou plusieurs) des 60 activités reconnues, encadrées par des animateurs fédéraux bénévoles, pour tous les niveaux et pour répondre à toutes les envies.
- Être couvert(e) par une assurance adaptée et performante.
- Participer à des stages de formation d'accompagnant sportif, d'animateur, d'instructeur, de dirigeant associatif.

### Carte découverte

Elle vous permet de tester les activités de votre club en bénéficiant de la couverture assurance individuelle identique à celle associée à la licence. De son côté, le club est couvert en responsabilité civile. La carte découverte est nominative et non renouvelable.

Sa validité de trois mois débute à partir du jour où elle est délivrée.

Après cette période de 3 mois, si vous décidez de prendre une licence, vous allez payer les cotisations de la carte découverte + celles de la licence.

Il n'y a aucun intérêt de la prendre en début de saison.

## *Étape 2* Choisir les assurances optionnelles



Pour avoir plus d'informations sur chacune des assurances optionnelles, cliquer sur le lien dans la colonne « Tableau des garanties ».

On vous demandera par la suite de confirmer que vous avez pris connaissance des notices et garanties des assurances souscrites.

# *Étape 3* Sélectionner une ou des activités au sein du club



<u>Nota</u>: lorsque l'on choisit une ou plusieurs activités ludiques (dessin/peinture, chant, œnologie), il faut obligatoirement sélectionner au moins une activité sportive et la pratiquer de manière régulière.

### Les types de jauge (voir notice 1 - Présentation FFRS360 partie A)

Jauge FIFO (premier arrivé, premier servi)

Une activité club avec jauge FIFO (ex: 15 personnes) garantit une place pour l'adhérent mais requiert un paiement immédiat pour cette activité; le 16ème ne peut acheter cette activité et n'est pas mis en liste d'attente.

### Jauge FIFO (premier arrivé, premier servi) + Liste attente

Idem que Jauge FIFO sauf que le 16ème, 17ème, ... et suivants sont mis en liste d'attente sans paiement immédiat pour cette activité. Le paiement aura lieu au moment de la validation de l'inscription.

Si la jauge est égale à zéro, vous serez placé automatiquement en liste d'attente. Ce sont les dirigeants qui sélectionneront les adhérents pour intégrer la liste principale en fonction d'un certain nombre de critères liés à l'activité : respect de la charte (vélo, ...) ; assiduité ; etc..

# *Étape 4* Préciser comment vous avez connu le club



Si vous avez renseigné cette information la saison précédente, il est possible que l'on ne vous la redemande plus. Dans ce cas vous passez directement à l'étape d'après.

# Étape 5 Préciser vos choix 1 J'accepte la vérification d'honorabilité 2 Jaccorde mon droit à l'image à la FFRS 3 Je donne mon accord pour l'exploitation et la diffusion de mon image. d'information à ce lien Je refuse de donner mon consentement de droit d'image 3 Je refuse de donner mon consentement de droit d'image 4 Jai bien pris connaissance du document d'information sur les garanties et franchises ainsi que de la notice d'information relative à l'assurance 3 Jai bien pris connaissance du Règlement intérieur du club et m'engage à le respecter dans son intégralité Précédent Suivant

1- Honorabilité

Seuls les dirigeants et animateurs (actuels et futurs) doivent impérativement accepter la vérification d'honorabilité et de compléter la page qui s'affichera juste après. Pour les autres personnes, il ne faut surtout pas cocher cette case.

- 2- Droit à l'image : sélectionner une des deux options.
- 3- Pour continuer, il est impératif de cocher les trois cases.
  - Pour les **assurances**, c'est au moment de les choisir que vous avez eu la possibilité de consulter le tableau des garanties.
  - Pour les recommandation santé, cliquer sur le lien pour avoir plus d'informations.
  - Pour le règlement intérieur : cliquer sur le lien pour en prendre connaissance.

Étape 6	Choisir le type de paiement		
Une	Carte de crédit Chèque fois validée, revenir à l'accueil.	Si paiement par carte de crédit, après l'opération effectuée, il faut penser à revenir sur l'onglet « Adhérer » et vérifier l'acceptation du paiement (écran ci-après).	Adverer <ul> <li></li></ul>

# Remarques :

- Pour que votre commande soit prise en compte le plus rapidement possible, il est conseillé de payer par carte bancaire.

La commande par chèque sera validée lorsque le club disposera de votre paiement.

Pour cela il faut le mettre dans une enveloppe en notant « Vitalité Océane » et le déposer dans la boîte aux lettres du club, sous 8 jours, à la Maison des Associations - 26 Rue du Maréchal Foch - 29900 Concarneau. Si ce délai n'est pas respecté, votre commande sera rejetée par le club.

- Si vous avez un refus de paiement par carte, il faut repartir de l'étape 1. Á ce moment là, l'application vous demandera si vous voulez reprendre la commande en cours. Dans ce cas vous devrez sélectionner de nouveau les activités désirées. Puis il faut effectuer le paiement soit en refaisant une nouvelle tentative avec la CB, soit avec un nouveau type de carte, soit par chèque.
- Si vous êtes au CMB, il faut bien penser à utiliser « Virtualis » pour votre paiement par carte.

Consulter vos mails. L'application vous transmet des notifications.

Vous ne recevez pas de mail.

- Soit il se trouve dans votre boîte « indésirables » ou « SPAM ».
- Soit vous utilisez une application pour lire vos mails qui n'est pas celle de votre opérateur (Orange, SFR, etc.). Comme plusieurs d'entres eux bloquent la réception de mail, il faut les consulter dans le portail de votre opérateur (« Orange/Espace client », « SFR/Espace client », etc.).
- Soit votre adresse mail est mal renseigné dans le système. Dans ce cas vous devez contacter un dirigeant pour vérification.